

**Discours de M. Richard Ferrand,  
Président de l'Assemblée nationale**

**Remise des Trophées de la participation et de la concertation**

Mardi 3 décembre 2019 – Hôtel de Lassay

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Monsieur le Président de « Décider ensemble », cher Bertrand Pancher,  
Monsieur le vice-Président de Décider ensemble, cher Matthieu Orphelin,

Madame la co-présidente du jury des Trophées de la participation,  
madame la ministre Chantal Jouanno,

Monsieur le co-président du jury, président de la Fédération nationale  
des Travaux publics, cher Bruno Cavagné,

Mesdames et Messieurs les parlementaires, mesdames et messieurs les  
élus,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

C'est un bonheur autant qu'un honneur d'ouvrir cette soirée de remise  
des Trophées de la participation et de la concertation 2019, co-organisée par  
l'association Décider ensemble et *La Gazette des communes, des départements  
et des régions*.

Cette cérémonie prend un relief particulier à l'orée de cette semaine qui  
sera, me dit-on, plus marquée par la contestation que par la concertation...

Il y aurait un vrai risque démocratique à ne considérer les Français que  
comme des contribuables, des usagers ou des bénéficiaires. Je suis absolument  
convaincu que c'est en associant et en responsabilisant nos concitoyens, que  
nous respectons vraiment la promesse démocratique, consubstantielle à notre  
République.

Toutes les majorités trouvent les électeurs ingrats, toutes les oppositions les espèrent en colère ou déçus.

J'aspire pour ma part à ce que nous retrouvions notre cartésianisme, pour que les collectivités et l'État sachent, tous les jours un peu plus, faire place à la démocratie de la délibération, à la participation. Quand il s'agit de faire vivre la démocratie, toutes les énergies sont utiles.

C'est ce que vous allez montrer et même démontrer ce soir, en mettant à l'honneur cinq lauréats qui ont récolté quatre étoiles, et onze autres, qui sont les « trois étoiles » de la participation et de la concertation.

Je sais le travail colossal que mène l'association Décider ensemble, depuis près de quinze ans, depuis 2005. Et je saisis l'occasion qui m'est offerte de saluer l'audace et l'esprit visionnaire de votre président-fondateur, l'ancien ministre Serge Lepeltier.

Je n'ignore pas non plus le travail de veille et de mise en lumière réalisé par *La Gazette des communes*, qui, depuis 1977, à l'occasion d'élections municipales, se mue en l'hebdomadaire de référence pour tout ce qui a trait aux politiques publiques locales, dont évidemment les processus participatifs et de concertation.

En matière de démocratie participative, je suis tenant de cette apparente aporie :

- Que tous ceux qui veulent participer puissent le faire ;
- Que tous puissent vouloir.

Ce n'est pas parce que les instances participatives ne rassemblent pas tout le monde, qu'il faudrait se priver de la bonne volonté de ceux qui souhaitent s'engager et s'investir. Oui, résolument, dans une ambition que l'on appelait parfois l'éducation populaire, il faut chercher à proposer à toutes et à tous de participer, quitte à les former, quitte surtout à transformer nos instances et méthodes, qui tiennent parfois de l'antidote à toute participation.

En ces matières, je crois que nous avons beaucoup à apprendre des travaux des récents prix Nobel d'économie Esther Duflo, Abhijit Banerjee et Michael Kremer. De même, nous devrions être beaucoup plus attentifs aux innovations d'ATD-Quart Monde ou des nombreuses associations réunies au sein de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, présidée par Louis Gallois.

La démocratie participative s'institutionnalise ici et là, notamment dans certaines communes ou autour des questions ou investissements à fort impact environnemental. Il nous faut aussi être très attentifs et soutenir les initiatives plus spontanées et informelles qui résultent des citoyens eux-mêmes et de la société civile organisée, dans le but de prendre la parole, de protester, de revendiquer, d'interpeller les autorités politiques. Il s'agit de ce que Pierre Rosanvallon nomme la « contre-démocratie ».

De la protestation peut naître la proposition, la construction. C'est ce qui a caractérisé l'association à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le décrit si bien Jean-Louis Laville dans *Politique de l'association* : « Elle fut d'abord célébrée sous le drapeau de la République démocratique et sociale.

En la prônant, les premiers théoriciens du socialisme cherchaient à se débarrasser de l'individualisme, synonyme de "désassociation", selon Pierre Leroux. Elle fut donc une promesse d'unité supérieure, une manière d'échapper au primat de l'économie marchande, et de valoriser l'entraide et la qualité des relations humaines dans le travail. Mais elle fut aussi une véritable économie populaire, qui s'opposa à l'organisation du travail de la grande industrie. Les coopératives et les mutuelles s'en inspirèrent. Le marxisme la méprisa, obnubilé qu'il était par les questions de l'État et de la lutte des classes... »

Si certains aspirent à ce que tous les citoyens deviennent manifestants, voire casseurs, pour ma part je continue résolument de croire aux citoyens associés et novateurs de la démocratie et de la République. Pourquoi ne pas parier à nouveau sur l'association de toutes et de tous ?

Le débat public, la concertation, la participation doivent devenir des boussoles pour l'action publique. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux et fier que vous soyez, ce soir, présents pour promouvoir ce qui doit devenir le nouvel âge de la démocratie.

Participez, concertez-vous, ce soir et dans les années à venir. Cher Bertrand Pancher, il serait pertinent de fêter les quinze ans de Décider ensemble à l'Assemblée nationale, l'an prochain.

Merci à toutes et tous de votre présence. Je vous souhaite une excellente cérémonie de remise de prix ! Vous êtes toujours les bienvenus à l'Assemblée nationale.